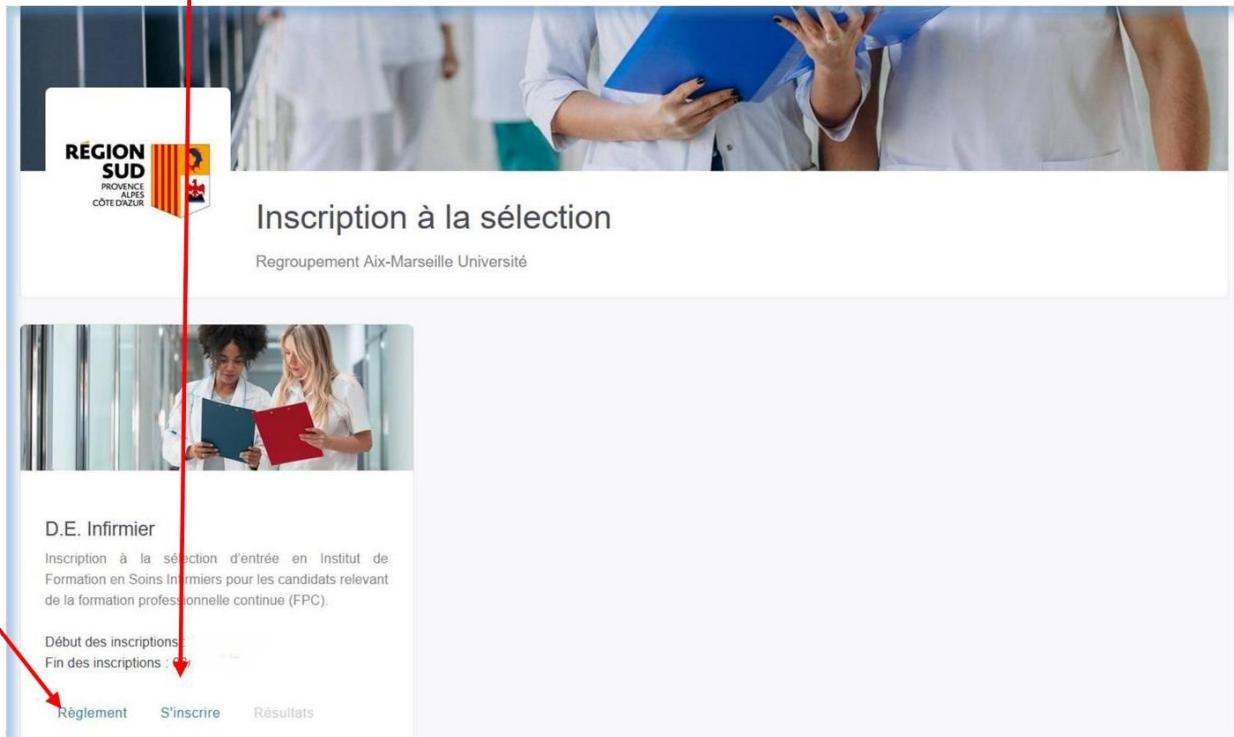


INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

INSCRIPTION SUR NOTRE SITE INTERNET [www.ch-aubagne.eu](http://www.ch-aubagne.eu), à PARTIR du LIEN <https://myselect-paca.epsilon-informatique.net/>

**1 - Cliquer sur s'inscrire**



REGION SUD  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

## Inscription à la sélection

Regroupement Aix-Marseille Université

**D.E. Infirmier**

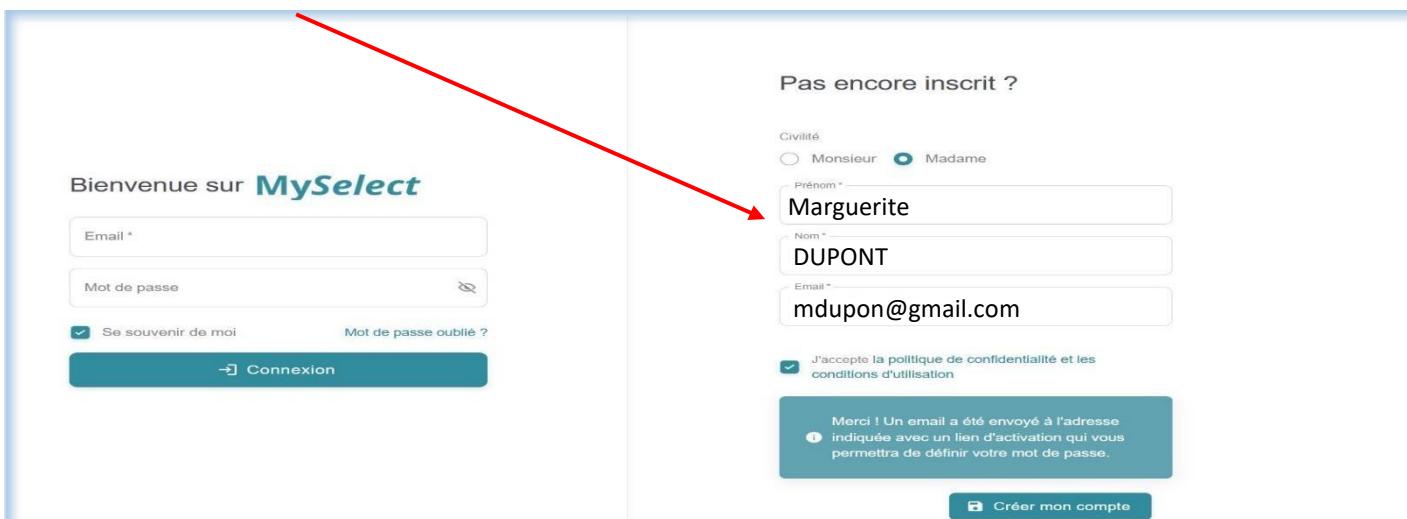
Inscription à la sélection d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC).

Début des inscriptions : **Fin des inscriptions : 27/07/2023**

[Règlement](#) [S'inscrire](#) [Résultats](#)

►►► Ne pas oublier de prendre connaissance du règlement des épreuves de sélection

**2 - Compléter la partie droite pour créer votre compte**



Bienvenue sur **MySelect**

Email \*

Mot de passe  

Se souvenir de moi [Mot de passe oublié ?](#)

[Connexion](#)

Pas encore inscrit ?

Civilité  Monsieur  Madame

Prénom \*

Nom \*

Email \*

J'accepte la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation

Merci ! Un email a été envoyé à l'adresse indiquée avec un lien d'activation qui vous permettra de définir votre mot de passe.

[Créer mon compte](#)

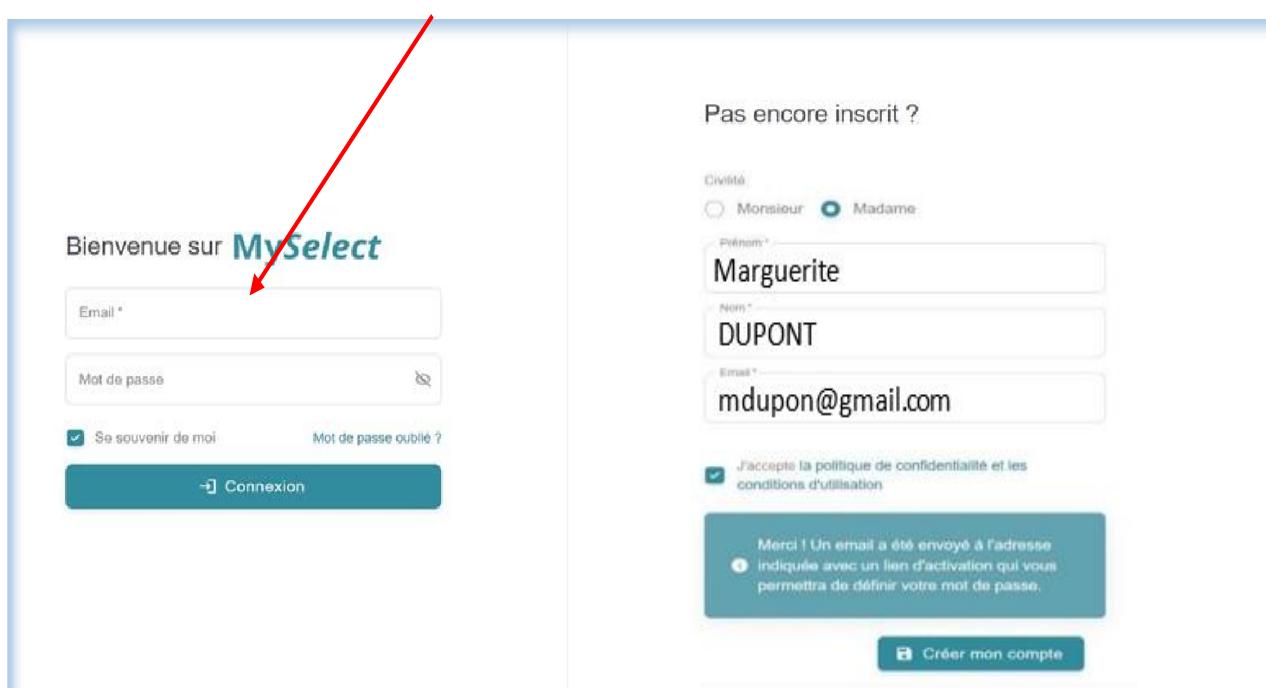
INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

### 3 - Initialiser votre mot de passe

- Consulter votre boîte mail afin de cliquer sur le lien (ATTENTION : Vérifiez vos courriers indésirables)



- Après avoir créé le mot de passe, retourner sur le lien MySelect, s'identifier (partie gauche) et cliquer sur connexion :



INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

**4 – Prendre connaissance des pièces à fournir, et cliquer sur « Débuter l'inscription »**

**Tous les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :**

- Une photo d'identité récente
- Un chèque de 140 € (ordre d'avoir notice de l'institut du 1er choix, page 2)
- L'attestation récapitulative
- Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (hors permis de conduire)
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum Vitae
- Photocopie du dernier diplôme valide
- Relevé de carrière et / ou Justificatifs 3 ans de cotisations sociales

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de votre IFSI d'inscription (votre premier choix) au plus tard le: **27 février 2026**

Ou postés au plus tard le **27 fév.26 à 23:59** (cachet de la poste faisant foi)

Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

J'atteste, avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter. \*

**Débuter l'inscription**

**5 - Renseigner les choix**

Télécharger la notice de l'IFSI du CH Aubagne en cliquant sur le nom de l'institut

**MySelect**

Choix institut      Informations générales      Titre d'inscription      Pièces à déposer      Validation

Choix institut

Choix 1 \*

IFSI

Choix 2

Retour      Suivant

## INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

### 6 - Constitution du dossier d'inscription

- Renseigner toutes les pages et téléverser les pièces demandées jusqu'à l'écran qui vous permettra de cliquer sur validation.
- Vous avez la possibilité de compléter votre dossier en plusieurs fois **à condition de ne pas valider définitivement votre inscription** (le retour à l'inscription se fera comme au début du présent tutoriel en vous identifiant via le lien).
- Il est à noter qu'une fois que vous aurez cliqué sur « valider l'inscription » **il vous sera impossible de modifier votre dossier**.

►►► Le clic « valider votre inscription » valide définitivement votre dossier d'inscription.

Validation

**Tous les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :**

- Une photo d'identité récente
- Un chèque de 140 € (ordre : voir notice de l'institut du 1er choix, page 2)
- L'attestation récapitulative
- Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (hors permis de conduire)
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum Vitae
- Photocopie du dernier diplôme valide
- Relevé de carrière et / ou Justificatifs 3 ans de cotisations sociales

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de votre IFSI d'inscription (votre premier choix) au plus tard le **06 mars** :  
Ou postés au plus tard le **06 mars** à **23:59** (cachet de la poste faisant foi).  
Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

 Je comprends qu'une fois mon inscription validée, je ne pourrais plus la modifier ni revenir en arrière.

Valider votre inscription \*

 **Enregistrer**

- Dès validation définitive de votre dossier d'inscription, il s'affiche l'écran ci-dessous :

### MySelect



andidature a bien été enregistrée !

Vous allez recevoir une confirmation par email avec votre récapitulatif joint. Vous serez recontacté prochainement après examen de votre dossier.

**Tous les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :**

- Une photo d'identité récente
- Un chèque de 140 € (ordre : voir notice de l'institut du 1er choix, page 2)
- L'attestation récapitulative
- Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (hors permis de conduire)
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum Vitae
- Photocopie du dernier diplôme valide
- Relevé de carrière et / ou Justificatifs 3 ans de cotisations sociales

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de votre IFSI d'inscription (votre premier choix) au plus tard le **27 février 2026**

Ou postés au plus tard le : **27 fév.26** à **23:59** (cachet de la poste faisant foi).

Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

Vous pouvez aussi télécharger votre attestation récapitulative directement depuis ce lien :

**Télécharger** ↓

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

**7 - Consulter votre boite mail afin d'imprimer votre récapitulatif d'inscription**



**MySelect**

**Dossier enregistré**

Bonjour

Votre inscription à la sélection **Inscription IFSI hors Parcoursup – Regroupement AMU** a bien été prise en compte. Votre dossier sera prochainement examiné. A l'issue de cette étude, vous serez notifié du résultat.

Vous trouverez votre récapitulatif d'inscription en pièce-jointe de cet email. Veuillez vous conformer aux instructions qui y sont indiquées.

Salutations,  
L'équipe MySelect

Envoyé par l'autorité organisatrice de la région PACA

Après votre inscription numérique finalisée, vous devez transmettre à l'IFSI en une seule fois et dans une enveloppe fermée :

- le récapitulatif d'inscription imprimé
- les pièces justificatives téléversées
- le chèque des frais d'inscription (voir notice pour le libellé du chèque)
- une photo d'identité récente

Transmission à l'IFSI :

- soit en déposant votre dossier au secrétariat de l'IFSI - 4 avenue des Goums (situé dans le prolongement du Lycée Joliot Curie) – 13400 AUBAGNE les mardis de 13h30 à 16h30 / mercredis de 8h à 12 h / jeudis de 9h30 à 12h
- soit par courrier postal, à l'adresse suivante :

IFP du CH d'Aubagne – 35 avenue des Sœurs Gastine – 13400 AUBAGNE